

Leur ambassadeur Curtis nous avoit dit, qu'il avoit des ordres de sa cour, que les vaisseaux construits sur nos chantiers, & que nous voudrions envoyer à Gibraltar, y seroient complètement réparés. En conséquence, nous avons envoyé nos vaisseaux à Gibraltar, pourvus de tout ce qui y appartenoit, & de l'argent nécessaire: Mais ils ont renvoyé nos vaisseaux, & ils n'y ont rien fait. En attendant, ce qui nous a touché encore plus que tout le reste, c'est qu'ils nous ont aussi renvoyé les vaisseaux, que nous leur avions envoyés pour les conduire à notre frere, le sultan Abdul-Hamed (le grand-seigneur), que Dieu conserve! Après cela, il n'y a plus rien à dire.

Le 17 de la lune de Jumadilula, l'an 1202 (le 25 Février 1788).

Le mécontentement du souverain de Maroc se rapporte aux deux frégates, qui ont hiverné dans notre port, & qui néanmoins ont coûté au gouvernement une assez bonne somme en ancres & en cordages. De plus, l'on a réparé ici, en 1786, une de ses frégates, dont la reconstruction nous a coûté 5 mille liv. sterling. Aujourd'hui, il exige que notre cour lui fournisse 10 mille tonneaux de poudre, & l'envoie comme un présent à la Porte, au nom & de la part de S. M. Maure. Du reste l'on n'a ici aucune inquiétude sur la colere du prince Africain: outre qu'on est persuadé que la Porte empêchera les effets de sa colere, nous

affaires du
roi auprès
de l'empe-
reur de
Maroc.
A Paris,
chez
Baill'y,
1787,
3 vol.
in-8°.

un étranger, pour être esclave de ma parole? Ne suis-je pas le maître, d'en changer quand il me plaît? ..